

LES SUBORDONNEES 1^{re} PARTIE PROPOSITION INFINITIVE et SUBORDONNÉE en THAT

aide-mémoire

Il existe plusieurs façons de traduire les subordonnées en QUE Ne pas confondre :

a - Je ne veux pas qu'il s'en aille : I don't want him to go

b - Je ne pense pas qu'il ait raison : I don't think (that) he's right

a - La proposition infinitive

I don't want him to go

Le 2° verbe est à l'infinitif. Le 2° sujet est à la forme du complément : me-you-him-her-it-us-you-them

Seulement quelques verbes acceptent la proposition infinitive:

to ask - to expect - to order - to tell - to prefer - to want

He asked her to do it at once : Il lui a demandé de le faire tout de suite

La négation se place avant l'infinitif :

He's asked me not to tell anyone : Il m'a demandé de ne le dire à personne

b - Les subordonnées en THAT

I don't think (that) he's right

On trouve les subordonnées en THAT aprés:

- les verbes exprimant un savoir ou une opinion :

to believe - to know - to suppose - to think

They know that it's too late: Ils savent que c'est trop tard

- les verbes servant à rapporter des paroles: to say - to tell

ATTENTION:

TO TELL a deux sens:

-dire à quelqu'un de faire quelque chose au sens de ordonner : la proposition infinitive est obligatoire

He told me to go: Il m'a dit (ordonné) de partir

- dire que au sens de informer : subordonnée en THAT

He told me that it was too late: Il m'a dit (informé) qu'il était trop tard

"DIRE QUE": SAY ou TELL?: La proposition en THAT suit immédiatement SAY, alors qu'avec TELL il y a obligatoirement un complément (on indique la personne à qui on parle)

He said that it was too late: Il a dit qu'il était trop tard